

Image not found or type unknown



Fraude a la carte bancaire

Par **sali_old**, le **09/11/2007** à **14:42**

un couple agé a été victime de retraits frauduleux en 2004 et 2005, un courrier et un dépôt de plainte a été effectué cette meme année, la réponse de la banque a été qu'ils étaient responsable ; depuis 2005 la banque n'a pas donné de suite. Aujourd'hui puis-je faire une demande d'aide juridictionnelle, n'est-ce pas trop tard ?